

GRAND POITIERS

communauté urbaine

Poitiers, le 12 mars 2024



La piscine de Saint-Sauvant restera ouverte cet été

En avril dernier, la Communauté Urbaine de Grand Poitiers avait annoncé sa décision de transférer la piscine de Saint-Sauvant à la commune. Une décision qui demeure à ce jour d'actualité même si Grand Poitiers, à la demande de la commune de Saint-Sauvant, a fait le choix de maintenir son ouverture cet été.

La piscine de Saint-Sauvant qui a suscité plusieurs manifestations regroupant des habitantes et des habitants ainsi que les élus de la commune ces derniers mois, restera donc ouverte cet été, contrairement à ce qui était envisagé précédemment. Les élus de Grand Poitiers ont en effet acté son ouverture à l'été 2024, comme l'année dernière, en lien avec Christophe Chappet, Maire de Saint-Sauvant. Cette ouverture reste cependant assujettie à des conditions convenues entre chacune des parties.

La raison de cette décision d'ouvrir la piscine cet été repose sur un élément nouveau : la création en début d'année d'une association locale qui serait en mesure de se positionner en tant que porteur de projet en vue d'une future gestion de l'équipement. Un fait nouveau qui s'inscrit cependant dans la continuité des échanges entre la commune et Grand Poitiers, Saint-Sauvant ayant toujours fait valoir l'impossibilité de reprendre l'équipement en l'absence de porteur de projet.

La création de cette association constituant une perspective prometteuse pour le territoire, la Communauté Urbaine de Grand Poitiers a ainsi souhaité accompagner cette démarche citoyenne constructive en laissant le temps à l'association de se structurer pour être en mesure de répondre à l'appel à candidature qui sera lancé en vue d'une éventuelle reprise du site. La constitution de cet Appel à Manifestation d'Intérêt se fait là encore en lien avec la commune de Saint-Sauvant pour garantir les conditions de la réussite.

Ce choix de maintenir la piscine ouverte cet été ne change toutefois en rien la décision de Grand Poitiers de transférer l'équipement. En cas d'Appel à Manifestation d'Intérêt infructueux et de non reprise donc, Grand Poitiers se verra contraint à fermer l'équipement, une éventualité à ce jour entendue et comprise par Christophe Chappet.

Florence Jardin, Présidente de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers : « Avec cette démarche citoyenne engagée sur le territoire, c'est une réelle perspective qui se dessine pour la commune et que nous avons choisi d'accompagner en ouvrant la piscine cet été. J'espère que l'association se positionnera sur l'Appel à Manifestation d'Intérêt qui sera lancé et que nous sommes en train de travailler ensemble, avec la commune ».

Christophe Chappet, Maire de la commune de Saint-Sauvant, se déclare satisfait de cette issue, certes encore incertaine et conditionnée à la réussite d'un projet associatif ou autre. Il regrette simplement que ce même travail entamé avec Grand Poitiers, l'année dernière, dès l'annonce de la fermeture de la piscine ou de la reprise par la commune, n'ait pas été poursuivi du fait du refus de sursis à fermeture déjà demandé à l'époque, ayant contraint la population à se mobiliser et à organiser plusieurs manifestations depuis juillet 2023.

Contact presse

david.karmann@grandpoitiers.fr // 06 74 23 09 23

sebastien.allain@grandpoitiers.fr // 06 70 82 29 89